rue de l'Aiguillerie, nº 2; aux Ponts-de-Cé, chez Mme Hervé et chez M. Aubineau.

Retraite à Montmartre

Une retraite pour les dames sera donnée du 12 au 17 février par le R. P. Paulus, s. j., chez les Religieuses de Notre-Dame du Cénacle, 30, rue de la Barre, à Paris-Montmartre, près de la basilique du Sacré-Cœur. Les personnes qui voudraient y prendre part sont priées de se faire inscrire, quelques jours avant l'ouverture, à l'adresse ci-dessus.

Œuvre des Projections

Les conférences sur des sujets coloniaux obtenant en général un grand succès dans les auditoires d'hommes, nous sommes heureux de communiquer à MM. les ecclésiastiques qui font partie de l'Œuvre des Projections la note suivante adressée à leur comité par le comité Dupleix, présidé par M. Bonvalot, l'explorateur bien connu:

« Le comité Dupleix vous adressera volontiers des boîtes de vingtquatre clichés avec textes de conférences coloniales sur les sujets suivants : Tunisie, Tonkin, Algérie, Nouvelle-Calédonie. Aucune rétribution n'est exigée. Nous vous prierons seulement de retourner le tout dans le plus bref délai pour ne pas nuire à notre propagande. »

Adresser directement, si l'on veut, les demandes au comité Dupleix, 26, rue de Grammont, Paris. Abbé Joseph Combes.

Université catholique

L'Ami du clergé, revue hebdomadaire, qui compte neuf mille abonnés, vient de commencer la publication des conférences faites à l'Université catholique par M. l'abbé Bourgain, sur l'Eglise de France et l'Etat au XIX siècle (1802-1900). La première conférence parue a pour titre: La nouvelle Eglise de France en 1802.

On jugera de l'intérêt qu'elle présente, et de la manière dont le

conférencier traite son émouvant sujet, en lisant ce début:

« Les hommes de la Révolution ont voulu détruire l'Eglise de France. D'abord, sous prétexte de sauver la dette publique, ils l'ont dépouillée de ses biens. Ensuite ils l'ont avilie; il lui ont enlevé son rang d'honneur et son gouvernement, la réduisant à n'être plus qu'une institution civile dirigée par des fonctionnaires. Ensuite, par un raffinement de tyrannie inconnu aux Tibère et aux Néron, ils ont entrepris de subjuguer sa conscience en la plaçant entre la destitution et le parjure. Ensuite, n'apercevant plus dans son clergé fidéle à Dieu et réfractaire à la loi qu'un amas de scélérats dignes du dernier supplice, ils l'ont frappée par une série de violences qui s'enchaînent et qui, en s'enchaînant, forment un véritable drame en trois actes : l'internement, l'emprisonnement, la déportation. Enfin, ils l'ont condamnée à mort, simple peine de police, qui a été conçue, préparée, portée avec le calcul, la froideur, la régularité d'un acte administratif; et alors la France a été couverte de clubs, de comités, de tribunaux, de commissions, et la guillotine, idole du peuple révolutionnaire,